

## COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

### CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2020

Fondettes, le 11 juin 2020

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2020

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents : 33

L’an deux mille vingt, le quatre juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s’est assemblé dans la salle Michel Petrucciani à l’Espace culturel de l’Aubrière, sous la présidence de Monsieur Cédric de OLIVEIRA, Maire.

**Étaient présents** : Cédric de OLIVEIRA, Dominique SARDOU, François PILLOT, Corinne LAFLEURE, Sylvain DEBEURE, Nathalie LECLERCQ, Hervé CHAPUIS, Laëtitia DAVID, Serge GRANSART, Jean-Maurice GUEIT, Nicole BELLANGER, Gérard PICOT, Catherine PARDILLOS, Joëlle BOIVIN, Philippe BOURLIER, Anne DUMANT, Christophe GARNIER, Frédéric JAMET, Françoise FRAYSSE, Alain CERVEAU, Valérie DUNAS, David BRAULT, Benoît SAVARY, Nolwenn LANDREAU, Anne MENU, Solène ETAME NDENGUE, Gaëlle GENEVRIER GALLICE, Camille LECUIT, Pascal CHAZARIN, Adrien COCHET, Charles GIRARDIN, Nathalie WILLAUME-AGEORGES, Davy COSSON.

**Secrétaires de séance** : Catherine PARDILLOS et Davy COSSON.

**Session ordinaire**

-----

#### ● Adoption du procès-verbal de séance du 22 janvier 2020

Le Conseil Municipal, par 30 voix pour et trois abstentions (Charles GIRARDIN, Nathalie WILLAUME-AGEORGES, Davy COSSON), adopte le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2020

#### 1. DL20200604M01 – Institutions publiques et vie politique – Règlement intérieur du conseil municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité, adopte le règlement intérieur du conseil municipal.

## **2. DL20200604M02 – Institutions publiques et vie politique – Création d'un poste de Conseiller municipal délégué en charge des sports, de la vie associative et des relations internationales et fixation de l'indemnité**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer le poste de Conseiller municipal délégué en charge des sports, de la vie associative et des relations internationales ; fixe le taux de l'indemnité de fonction du 1<sup>er</sup> Conseiller municipal délégué élu à 5,15 % de l'indice terminal ; précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de la Commune.

## **3. DL20200604M03 – Institutions publiques et vie politique – Élection du 1<sup>er</sup> Conseiller municipal délégué en charge des sports, de la vie associative et des relations internationales**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée, à la nomination du 1<sup>er</sup> Conseiller municipal délégué en charge des sports, de la vie associative et des relations internationales ; désigne par trente voix pour et trois abstentions (Charles GIRARDIN, Nathalie WILLAUME-AGEORGES, Davy COSSON), **Monsieur Philippe BOURLIER comme Conseiller délégué** qui percevra une indemnité de fonctions fixée à 5,15 % de l'indice terminal ; décide que l'indemnité lui sera versée à compter de la date de sa nomination ; dit que le montant de l'indemnité de fonction du 1<sup>er</sup> Conseiller municipal délégué est repris dans le tableau nominatif général des indemnités des élus ; Précise que les crédits nécessaires seront inscrits sur le budget principal de la Commune.

## **4. DL20200604M04 – Institutions publiques et vie politique – Création d'un poste de Conseiller municipal délégué en charge des ressources humaines et des nouvelles technologies et fixation de l'indemnité**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide, de créer le poste de Conseiller municipal délégué en charge des ressources humaines et des nouvelles technologies ; fixe le taux de l'indemnité de fonction du 2<sup>ème</sup> Conseiller municipal délégué élu à 5,15 % de l'indice terminal ; précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de la Commune.

## **5. DL20200604M05 – Institutions publiques et vie politique – Élection du 2<sup>ème</sup> Conseiller municipal délégué en charge des ressources humaines et des nouvelles technologies et fixation de l'indemnité**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée, à la nomination du 2<sup>ème</sup> Conseiller municipal délégué en charge des ressources humaines et des nouvelles technologies ; désigne, par trente voix pour et trois abstentions (Charles GIRARDIN, Nathalie WILLAUME-AGEORGES, Davy COSSON), **Monsieur Gérard PICOT comme Conseiller délégué** qui percevra une indemnité de fonctions fixée à 5,15 % de l'indice terminal ; décide que l'indemnité lui sera versée à compter la date de sa nomination ; dit que le montant de l'indemnité de fonction du 3<sup>ème</sup> Conseiller municipal délégué est repris dans le tableau nominatif général des indemnités des élus ; précise que les crédits nécessaires seront inscrits sur le budget principal de la Commune.

## **6. DL20200604M06 – Institutions publiques et vie politique – Création d'un poste de Conseiller municipal délégué en charge des relations avec les entreprises, le commerce et l'artisanat et fixation de l'indemnité**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer le poste de Conseiller municipal délégué en charge des relations avec les entreprises, le commerce et l'artisanat ; fixe le taux de l'indemnité de fonction du 3<sup>ème</sup> Conseiller municipal délégué élu à 5,15 % de l'indice terminal ; précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de la Commune.

## **7. DL20200604M07 – Institutions publiques et vie politique – Élection du 3<sup>ème</sup> Conseiller municipal délégué en charge des relations avec les entreprises, le commerce et l'artisanat**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder, par un vote à main levée, à la nomination du 3<sup>ème</sup> Conseiller municipal délégué en charge des relations avec les entreprises, le commerce et l'artisanat ;

désigne, par trente voix pour et trois abstentions (Charles GIRARDIN, Nathalie WILLAUME-AGEORGES, Davy COSSON), **Monsieur Christophe GARNIER comme Conseiller délégué** qui percevra une indemnité de fonctions fixée à 5,15 % de l'indice terminal ; décide que l'indemnité lui sera versée à compter de la date de sa nomination ; dit que le montant de l'indemnité de fonction du 3<sup>ème</sup> Conseiller municipal délégué est repris dans le tableau nominatif général des indemnités des élus ; précise que les crédits nécessaires seront inscrits sur le budget principal de la Commune.

## 8. DL20200604M08 – Institutions publiques et vie politique – Indemnités de fonction des adjoints

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des adjoints au maire comme suit ; précise que les crédits nécessaires seront inscrits sur le budget général de la Ville.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS		
Indemnités allouées aux adjoints au maire à compter de leur nomination		
Fonction	Nom, prénom	% indice brut terminal
1 <sup>ère</sup> adjointe	SARDOU Dominique	25,56 %
2 <sup>ème</sup> adjoint	PILLOT François	25,56 %
3 <sup>ème</sup> adjointe	LAFLEURE Corinne	25,56 %
4 <sup>ème</sup> adjoint	DEBEURE Sylvain	25,56 %
5 <sup>ème</sup> adjointe	LECLERCQ Nathalie	25,56 %
6 <sup>ème</sup> adjoint	CHAPUIS Hervé	25,56 %
7 <sup>ème</sup> adjointe	DAVID Laetitia	25,56 %
8 <sup>ème</sup> adjoint	GRANSART Serge	25,56 %
Indemnités allouées aux conseillers municipaux délégués à compter de leur nomination		
Fonction	Nom, prénom	% indice brut terminal
1 <sup>er</sup> Conseiller délégué	BOURLIER Philippe	5,15 %
2 <sup>ème</sup> Conseiller délégué	PICOT Gérard	5,15 %
3 <sup>ème</sup> Conseiller délégué	GARNIER Christophe	5,15 %

\*% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

## 9. DL20200604M09 – Institutions publiques et vie politique – Frais de missions liés aux fonctions électives

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'instituer les règles de remboursement des frais réels de mission liés à l'existence de fonctions électives.

## 10. DL20200604M10 – Institutions publiques et vie politique – Création des commissions municipales permanentes et désignation des membres

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer six commissions municipales permanentes, présidées par le Maire et intitulées comme suit :

- Commission des financements et des moyens internes
- Commission Projets urbains et bâtiments communaux
- Commission Infrastructures, biodiversité, parcs et jardins
- Commission Culture et animation de la ville
- Commission Entreprises, commerces de proximité et emploi
- Commission Intergénérationnelle « éducation, sport, vie associative, citoyenneté et petite enfance » :

Décide, à l'unanimité, de désigner par un vote à main levée, les représentants du Conseil municipal au sein des six commissions permanentes ; désigne, à l'unanimité, les représentants du Conseil municipal au sein des six commissions permanentes :

**1. Commission des financements et des moyens internes**

Cédric de OLIVEIRA, Hervé CHAPUIS, Laetitia DAVID, Gérard PICOT, Jean-Maurice GUEIT, Alain CERVEAU, Dominique SARDOU, Corinne LAFLEURE, Anne MENU, Charles GIRARDIN, (titulaire), Davy COSSON (suppléant).

**2. Commission Projets urbains et bâtiments communaux**

Cédric de OLIVEIRA, François PILLOT, Corinne LAFLEURE, Sylvain DEBEURE, Catherine PARDILLOS, Adrien COCHET, Solène ETAME NDENGUE, Nolwenn LANDREAU, Pascal CHAZARIN, Charles GIRARDIN (titulaire), Nathalie WILLAUME-AGEORGES (suppléante) .

**3. Commission Infrastructures, biodiversité, parcs et jardins**

Cédric de OLIVEIRA, François PILLOT, Corinne LAFLEURE, Philippe BOURLIER, Christophe GARNIER, Anne MENU, Jean-Maurice GUEIT, Françoise FRAYSSE, Adrien COCHET, Davy COSSON (titulaire), Charles GIRARDIN (suppléant).

**4. Commission Culture et animation de la ville**

Cédric de OLIVEIRA, Sylvain DEBEURE, Nathalie LECLERCQ, Laetitia DAVID, Nicole BELLANGER, Serge GRANSART, Nolwenn LANDREAU, Gaëlle GENEVRIER GALLICE, David BRAULT, Nathalie WILLAUME-AGEORGES (titulaire), Davy COSSON (suppléant).

**5. Commission Entreprises, commerces de proximité et emploi**

Cédric de OLIVEIRA, Dominique SARDOU, Sylvain DEBEURE, Gérard PICOT, Christophe GARNIER, Valérie DUNAS, David BRAULT, Camille LECUIT, Frédéric JAMET, Davy COSSON (titulaire), Nathalie WILLAUME-AGEORGES (suppléante).

**6. Commission Intergénérationnelle « éducation, sport, vie associative, citoyenneté et petite enfance »**

Cédric de OLIVEIRA, Dominique SARDOU, Serge GRANSART, Philippe BOURLIER, Françoise FRAYSSE, Joëlle BOIVIN, Anne DUMANT, Gaëlle GENEVRIER GALLICE, Benoît SAVARY, Nathalie WILLAUME-AGEORGES (titulaire), Charles GIRARDIN (suppléant).

**11.DL20200604M11 – Institutions publiques et vie politique – Fixation du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer à cinq le nombre d'élus appelés à siéger au sein du Centre Communal d'Action Sociale.

**12.DL20200604M12 – Institutions publiques et vie politique – Désignation des représentants du conseil municipal auprès du Centre Communal d'Action Sociale**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après le dépôt une liste unique, procède à la désignation par vote à bulletin secret, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel ; constate les résultats du vote :

Nombre de votants : 33

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 33

Nombre de voix pour la liste unique : 33

Sont élus : Dominique SARDOU , Joëlle BOIVIN, Frédéric JAMET, Valérie DUNAS, Nathalie WILLAUME-AGEORGES, comme représentant du Conseil municipal au Conseil d'administration du CCAS..

**13.DL20200604M13 – Institutions publiques et vie politique – Composition de la commission d'appel d'offres et du jury de concours**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée à la désignation des représentants du Conseil municipal au sein de la commission d'appel d'offres et du jury de concours (le Maire est président de droit) ; désigne, l'unanimité, ses représentants comme suit :

<b>COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
Dominique SARDOU	Laetitia DAVID
Corinne LAFLEURE	François PILLOT
Hervé CHAPUIS	Solène ETAME NDENGUE
Anne MENU	Pascal CHAZARIN
Charles GIRARDIN	Nathalie WILLAUME-AGEORGES

<b>JURY DE CONCOURS</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
Dominique SARDOU	Laetitia DAVID
Corinne LAFLEURE	François PILLOT
Hervé CHAPUIS	Solène ETAME
Anne MENU	Pascal CHAZARIN
Charles GIRARDIN	Nathalie WILLAUME-AGEORGES

#### **14.DL2DL20200604M14 – Institutions publiques et vie politique – Désignation des délégués auprès comité technique**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe à quatre le nombre de ses représentants titulaires et en nombre égal le nombre de représentants suppléants ; décide à l'unanimité, de procéder à la désignation de ses délégués par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, ses représentants comme suit :

<b>REPRÉSENTANTS ÉLUS AU COMITE TECHNIQUE</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
Cédric de OLIVEIRA	Nicole BELLANGER
Catherine PARDILLOS	Jean-Maurice GUEIT
Gérard PICOT	Françoise FRAYSSE
Camille LECUIT	Serge GRANSART

#### **15.DL20200604M15 – Institutions publiques et vie politique – Désignation des délégués auprès du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer à 4 le nombre de ses représentants (4 titulaires et 4 suppléants) au CHSCT ; décide, à l'unanimité, de procéder à la désignation de ses délégués par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, ses représentants comme suit :

<b>REPRÉSENTANTS ÉLUS AU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
Cédric de OLIVEIRA	Nicole BELLANGER
Catherine PARDILLOS	Jean-Maurice GUEIT
Gérard PICOT	Françoise FRAYSSE
Camille LECUIT	Serge GRANSART

## 16.DL20200604M16 – Institutions publiques et vie politique – Composition de la commission communale pour l'accessibilité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, ses délégués auprès de la Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapée, composée comme suit :

**Représentants élus** : François PILLOT, Dominique SARDOU, Sylvain DEBEURE, Laëtitia DAVID, Frédéric JAMET, Nathalie WILLAUME-AGEORGES.

### **Associations :**

- Union Régionale des Associations de Parents de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis
- Association Française contre les Myopathies
- Nouvelle Association Française des Sclérosés en Plaques
- Association Valentin Haüy au service des aveugles et des malvoyants
- Association pour la recherche et la prévention des inadaptations ARAPI
- Association Saint Vincent de Paul (association humanitaire d'entraide sociale).

## 17.DL20200604M17 – Institutions publiques et vie politique – Composition de la commission de contrôle de la liste électorale – Liste des délégués

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, ses représentants en vue de la nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales par Monsieur le Préfet comme suit :

Liste	Titulaire	Suppléant
Plus Forts Ensemble !	Jean-Maurice GUEIT	Nicole BELLANGER
Plus Forts Ensemble !	Catherine PARDILLOS	Françoise FRAYSSE
Plus Forts Ensemble !	Anne MENU	Camille LECUIT
Cap citoyens 2020	Davy COSSON	Nathalie WILLAUME-AGEORGES
Cap citoyens 2020	Charles GIRARDIN	

## 18.DL20200604M18 – Institutions publiques et vie politique – Composition de la commission consultative des services publics locaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, ses représentants à la commission consultative des services publics locaux comme suit :

<b>Représentants du conseil municipal à la commission consultative des services publics locaux</b>	
Titulaires	Suppléants
Laëtitia DAVID	Dominique SARDOU
David BRAULT	Hervé CHAPUIS
Anne DUMANT	Nicole BELLANGER
Alain CERVEAU	Joëlle BOIVIN
Benoît SAVARY	Gaëlle GENEVRIER GALLICE
Davy COSSON	Charles GIRARDIN

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour nommer un représentant titulaire et un suppléant des associations suivantes :

- Union commerciale artisanale, professions libérales de Fondettes (UCAPL)
- Union de consommateurs Que Choisir 37
- Association Consommation Logement et Cadre de Vie.

## 19.DL20200604M19 – Institutions publiques et vie politique – Désignation des représentants du conseil municipal auprès des conseils d'écoles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, Monsieur Serge GRANSART, en qualité de titulaire et Madame Catherine PARDILLOS, en qualité de suppléante, pour siéger aux conseils d'école des établissements scolaires maternels et primaires de Fondettes, avec Monsieur le Maire ou son représentant.

## 20.DL20200604M20 – Institutions publiques et vie politique – Désignation des délégués auprès des établissements d'enseignements et de formation professionnelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, ses délégués titulaires et suppléants au sein des conseils d'administration des établissements d'enseignement et de formation professionnelle :

<b>Représentants du Conseil municipal</b>	
<b>Conseil d'administration du collège Jean ROUX</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTES</b>
Serge GRANSART	Laëtitia DAVID
Valérie DUNAS	Anne MENU
<b>Comité d'éducation à la citoyenneté du collège Jean ROUX</b>	
<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Laëtitia DAVID	Serge GRANSART
<b>Conseil d'administration de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole Tours-Fondettes</b>	
<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Jean-Maurice GUEIT	Serge GRANSART
<b>Conseil intérieur du lycée agricole</b>	
<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Jean-Maurice GUEIT	Serge GRANSART
<b>Conseil d'exploitation agricole du lycée agricole</b>	
<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Jean-Maurice GUEIT	Serge GRANSART

## 21. DL20200604M21 – Institutions publiques et vie politique – Désignation des délégués auprès du syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, ses délégués pour siéger au sein du Syndicat Mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes :

<b>Représentants du conseil municipal auprès du Syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Cédric de OLIVEIRA	Serge GRANSART
Nicole BELLANGER	Solène ETAME NDENGUE
Catherine PARDILLOS	Valérie DUNAS

## **22.DL20200604M22 – Institutions publiques et vie politique – Désignation des délégués auprès du syndicat intercommunal Cavités 37**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, Madame Corinne LAFLEURE en qualité de déléguée titulaire et Monsieur Francois PILLOT comme suppléant, auprès du Syndicat Intercommunal Cavités 37.

## **23.DL20200604M23 – Institutions publiques et vie politique – Désignation du correspondant défense**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, Monsieur Adrien COCHET en qualité de correspondant défense.

## **24.DL20200604M24 – Institutions publiques et vie politique – Désignation du correspondant sécurité routière**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, Monsieur François PILLOT en qualité de correspondant sécurité routière.

## **25.DL20200604M25 – Institutions publiques et vie politique – Désignation du représentant du conseil municipal auprès du conseil d'administration de l'OGEC de l'école Notre-Dame**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, Madame Catherine PARDILLOS en qualité de déléguée auprès du conseil d'administration de l'OGEC de l'école Notre-Dame.

## **26.DL20200604M26 – Institutions publiques et vie politique – Désignation des délégués auprès du Comité des œuvres sociales de Fondettes**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, Monsieur Gérard PICOT, Madame Camille LECUIT, Madame Françoise FRAYSSE, comme délégués auprès du Comité des œuvres sociales de Fondettes.

## **27.DL20200604M27 – Institutions publiques et vie politique – Désignation des délégués auprès du Comité national d'action sociale**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, Monsieur Gérard PICOT en qualité de délégué titulaire et Madame Dominique SARDOU comme suppléante auprès du conseil d'administration du Comité National d'Action Sociale.

## **28.DL20200604M28 – Institutions publiques et vie politique – Désignation des délégués auprès de la Mission locale de Touraine**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, Madame Dominique SARDOU en qualité de déléguée titulaire et Monsieur Christophe GARNIER comme suppléant pour siéger auprès de la Mission Locale de Touraine.

## **29.DL20200604M29 – Institutions publiques et vie politique – Désignation du délégué auprès de la société d'économie mixte des pompes funèbres intercommunales de l'agglomération tourangelle**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, Madame Laëtitia DAVID en qualité de déléguée titulaire pour siéger auprès de la SEM des pompes funèbres intercommunales de l'agglomération tourangelle. La déléguée est autorisée à représenter et à accepter, au nom et pour le compte de la commune de Fondettes actionnaire, le mandat spécial qui lui serait confié.

### **30.DL20200604M30 – Institutions publiques et vie politique – Désignation des délégués auprès de l'Association des communes en zone argileuse d'Indre-et-Loire**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, Madame Laëtitia DAVID en qualité de déléguée et Madame Corinne LAFLEURE comme suppléante, auprès de l'Association des communes situées en zone argileuse d'Indre-et-Loire.

### **31.DL20200604M31 – Institutions publiques et vie politique – Désignation des délégués auprès de l'Association des communes riveraines de la Loire et autres cours d'eau**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, Monsieur François PILLOT en qualité de délégué titulaire et Monsieur Jean-Maurice GUEIT comme suppléant, auprès de l'Association des communes riveraines de la Loire et autres cours d'eau

### **32. DL20200604M32 – Institutions publiques et vie politique – Désignation des délégués auprès de la centrale d'achat GIP APPROLYS CENTR'ACHAT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, Monsieur Hervé CHAPUIS en qualité de délégué titulaire et Monsieur Jean-Maurice GUEIT comme suppléant pour siéger à l'Assemblée générale du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS ; Les délégués sont autorisés, le cas échéant, à exercer les fonctions d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration du GIP.

### **33.DL20200604M33 – Institutions publiques et vie politique – Désignation des délégués auprès du Groupement d'intérêts publics RECIA**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder par un vote à main levée ; désigne, à l'unanimité, Monsieur Gérard PICOT en qualité de délégué titulaire et Madame Nolwenn LANDREAU comme suppléante pour siéger à l'Assemblée générale du GIP RECIA ; Les sont autorisés, le cas échéant, à exercer les fonctions d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration du GIP.

### **34.DL20200604M34 – Institutions publiques et vie politique – Modification du tableau des effectifs du personnel**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs du personnel communal comme suit ; dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

<b>EFFECTIFS DES AGENTS TITULAIRES</b>	
<b>Filière : TECHNIQUE</b>	
● Ouverture d'un poste d'Adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet :	
<b>Adjoint technique principal de 1ère classe</b> ancien effectif : 17 nouvel effectif : 18	
Nomination d'un agent dans le cadre de la procédure des avancements de grade	
<b>Filière : MÉDICO-SOCIALE</b>	
● Transformation d'un poste de Cadre de Santé de 1ère classe à temps complet en un poste de Cadre supérieur de Santé à temps complet :	
<b>Cadre de Santé de 1ère classe</b> ancien effectif : 1 nouvel effectif : 0	<b>Cadre supérieur de Santé</b> ancien effectif : 0 nouvel effectif : 1
Nomination d'un agent dans le cadre de la procédure des avancements de grade	

### **35.DL20200604M35 – Institutions publiques et vie politique – Attribution d’une prime exceptionnelle Covid-19 au personnel présent durant le confinement**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité, décide le versement d’une prime Covid-19 aux agents communaux ayant travaillé en présentiel ; dit que le montant forfaitaire de cette prime est de 10 € net par demi-journée travaillée dès lors que le bénéficiaire aura cumulé plus de 10 demi-journées en « Présentiel » dans la limite de 500 € net par agent et aura rempli toutes les conditions requises ; autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l’application de la présente délibération.

#### **● Délégations du Conseil Municipal au Maire**

Conformément à l’article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal prend connaissance des décisions prises au titre de la délégation du Conseil Municipal au Maire, depuis le 6 janvier 2020 et durant la période d’état d’urgence sanitaire. Toutes les décisions du maire sont affichées à la porte de la mairie.

Affiché à Fondettes, le 12 juin 2020

**Le Maire de Fondettes,**  
Cédric de Oliveira